INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Thematics Subscription Economy Fund (RE/A (USD) ISIN: LU2095320185), un compartiment de Natixis International Funds (Lux) I SICAV

Société de gestion et Promoteur : Natixis Investment Managers S.A., société du groupe Natixis
Gestionnaire d'investissement : Thematics Asset management, société du groupe Natixis

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :
L'objectif d'investissement du fonds Thematics Subscription Economy Fund (le « Fonds ») est d'obtenir une croissance du capital sur le long terme par le biais d'un processus d'investissement qui inclut systématiquement des considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »).

Politique d'investissement :
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement durable. Néanmoins, une partie des sociétés investies visent des objectifs de développement durable.
Le Fonds investit principalement dans les titres de participation de sociétés identifiées comme des sociétés participant à ou étant exposées à la croissance potentielle en rapport avec le thème d'investissement portant sur l'économie de l'abonnement. Il s'agit de sociétés qui offrent leurs produits ou services dans le cadre d'un modèle commercial basé sur des paiements récurrents (moyennant le paiement d'un abonnement ou d'un montant donné en cas d'utilisation) au lieu d'une seule transaction de vente.
Le Fonds investit au moins deux tiers du total de ses actifs dans des titres de participation d'entreprises situées dans le monde entier. Ceci peut inclure inclure des actions ordinaires, des actions préférentielles et, à titre accessoire, des parts de sociétés d'investissement immobilier (« REIT », Real Estate Investment Trusts) à capital fixe ainsi que des certificats représentatifs de titres relatifs à l'un de ces investissements en actions. Le Fonds peut également investir jusqu'à 30 % du total de ses actifs dans des actions de marchés émergents, dont certaines Actions A éligibles via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.
Le Fonds peut investir jusqu'à un tiers du total de ses actifs dans d'autres types de titres que ceux décrits ci-dessus ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des liquidités et avoirs équivalents. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des organismes de placement collectif, dont des fonds négociés en Bourse ayant statut d'OPCVM.
Le Fonds fait l'objet d'une gestion active dans le cadre de laquelle l'accent est mis sur des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire d'investissement présentent un profil risque/rendement intéressant porté par des tendances de long terme.
Dans le cadre de son approche d'investissement responsable, le Gestionnaire d'investissement exclut, lors du processus de filtrage, les activités controversées réputées avoir une incidence négative importante sur l'accomplissement des objectifs sociaux et environnementaux du Fonds. Le Gestionnaire d'investissement inclut systématiquement des considérations non financières dans l'analyse fondamentale des sociétés. Chaque société est examinée conformément aux normes faisant autorité en matière ESG. Parmi les critères ESG considérés, l'on retiendra les suivants :

- Les critères environnementaux : résilience de la société au changement climatique, gestion des effluents et des déchets, impact de ses produits et services sur l'environnement.
- Critères sociaux : relevé d'informations dans le domaine de la santé et de la sécurité, pratiques en matière de travail, engagement social dans le cadre de la fourniture de produits et gestion de la confidentialité des données tant pour la société que pour ses fournisseurs.
- Critères de gouvernance : qualité du conseil d'administration, examen de la rémunération des cadres dirigeants de la société, droits des actionnaires et éthique commerciale.

Le Gestionnaire d'investissement calcule un score de risque ESG interne, exprimé en pourcentage. Le score ESG est ensuite arrondi à 0 ou à 1 et sa pondération est identique (25 %) à celle des autres critères (qualité, risque de négociation et gestion) pris en compte lors de la pondération de chaque valeur. Alors que l'examen des critères ESG couvre en permanence au moins 90 % des actifs nets du Fonds, le score ESG bas d'une valeur n'implique pas son exclusion du portefeuille, mais seulement une prise de position limitée. Ces analyses approfondies permettent de sélectionner les sociétés jugées appliquer de bonnes pratiques en matière de gouvernance et exerçant des activités qui n'entravent pas le développement durable de manière significative.
Le Fonds aura en permanence un meilleur score ESG que son Indice de référence.
Le Gestionnaire d'investissement exerce activement ses droits en tant qu'actionnaire en votant aux assemblées générales et en s'engageant auprès des entreprises incluses au portefeuille sur des sujets ESG.
Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la « Politique en matière d'ESG » du Gestionnaire d'investissement disponible sur son site internet. L'évaluation des risques ESG reste subjective et fonction de la qualité des informations disponibles, étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie de reporting ESG standard.
Le Fonds n'est soumis à aucune contrainte en termes de secteur, indice, devise, zone géographique ou capitalisation. Le Gestionnaire d'investissement vise à investir dans des sociétés dont il estime les actions sous-valorisées par rapport à leur valeur intrinsèque.
À titre accessoire, le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement et conclure des opérations de prêt et d'emprunt de titres, ainsi que des contrats de mise et de prise en pension.
La Devise de référence du Fonds est le dollar américain.
À titre indicatif seulement, la performance du Fonds peut être comparée à celle de l'indice Morgan Stanley Capital International All Country World (« MSCI ACWI ») Index. Le Fonds n'est soumis à aucune contrainte en matière d'indice de référence et peut par conséquent s'en écarter considérablement.
Les actionnaires peuvent obtenir le rachat de leurs Actions sur demande, lors de tout jour ouvrable au Luxembourg coïncidant avec les ouvertures de la Bourse de New York et du NASDAQ. Le revenu généré par le Fonds est distribué s'il s'agit d'Actions de distribution et réinvesti s'il s'agit d'Actions de capitalisation. Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements.

Recommandation : ce Fonds devrait convenir aux investisseurs qui peuvent se permettre de placer leur capital pendant une durée de 5 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement généralement inférieur — *Rendement généralement supérieur*

1	2	3	4	5	**6**	7

Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement s'explique par l'allocation du Fonds aux marchés d'actions. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le capital du Fonds n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque.

Les risques suivants sont importants pour le Fonds, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique :

Risque lié au programme Stock Connect : Le Fonds peut investir dans des Actions « A » chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect, lesquels sont assujettis à des contraintes de compensation et de règlement supplémentaires, à d'éventuels changements réglementaires ainsi qu'à un risque opérationnel et un risque de contrepartie.

Risque lié à la concentration géographique : Les fonds qui concentrent leurs investissements dans certaines régions peuvent subir des pertes, notamment si les économies de ces régions connaissent des difficultés ou si les investissements y deviennent moins attrayants. En outre, les marchés sur lesquels les fonds investissent peuvent être affectés de manière significative par des conditions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Risque lié à la concentration du portefeuille : Si un fonds investit dans un nombre restreint de valeurs mobilières, sa performance d'investissement peut fluctuer de manière plus prononcée. Si les valeurs concernées enregistrent de mauvaises performances, le fonds peut subir des pertes supérieures à celles qu'il aurait enregistrées s'il avait investi dans un nombre plus important de valeurs mobilières.

Risque lié aux petites capitalisations : Les fonds qui investissent dans des sociétés de petites capitalisations boursières peuvent être particulièrement sensibles aux fluctuations de cours prononcées et à certaines fluctuations du marché, et peuvent avoir plus de difficultés à vendre leurs titres rapidement et facilement.

Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Risques spécifiques » pour de plus amples renseignements sur les risques.

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Catégorie d'actions – Catégorie d'actions RE

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Aucun *

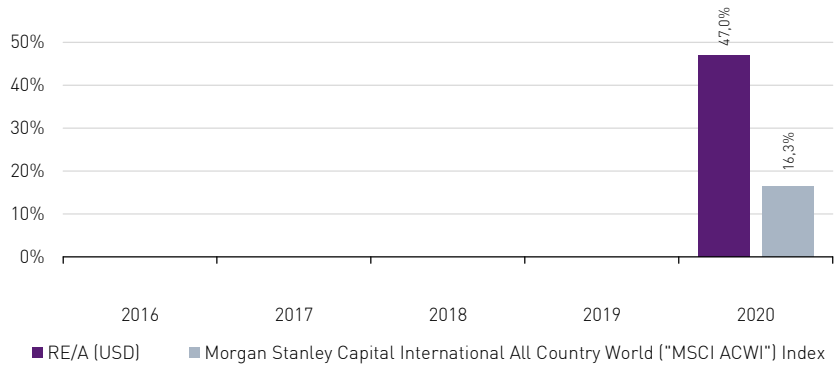
Ces chiffres constituent les pourcentages maximums pouvant être déduits des fonds que vous avez engagés.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an	
Frais courants	2,60 % par an
Ratio des frais totaux (TER)	

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les **frais d'entrée** et **de sortie** indiqués sont des chiffres maximums. Il est possible que vous payiez moins – pour en savoir plus, veuillez consulter votre conseiller financier.
* Un prélèvement pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être appliqué à tout investisseur pratiquant une activité de négoce excessive ou effectuant des activités de market timing.
Concernant les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2020. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.
Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Commissions et frais » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'actions » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.im.natixis.com/intl/intl-fund-documents.

Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.
Ce diagramme illustre la performance de la Catégorie d'actions RE/A (USD), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie, ainsi que celle de l'indice Morgan Stanley Capital International All Country World ("MSCI ACWI") Index.
La performance du Fonds n'est pas liée à celle de l'Indice de référence. L'Indice de référence doit être utilisé à titre comparatif.

Date de création du Fonds : 10 décembre 2019.

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administratif du Fonds
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

Société de gestion :
Natixis Investment Managers S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Heure limite : J à 13 h 30 (heure du Luxembourg)

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administratif. Le prix par action du Fonds peut être obtenu à l'adresse im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV.
Le Fonds peut être assujetti à un régime fiscal spécifique au Luxembourg, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.
De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion qui décrit le mode de calcul et d'attribution de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet suivant : https://im.natixis.com/intl/regulatory-information. Une copie papier de la politique de rémunération est également disponible sans frais et sur demande adressée à la Société de gestion.

Informations complémentaires

Catégorie d'actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devises	Investissement initial minimum**	Participation minimum**	Politique de dividendes	TER
RE/A(USD)	LU2095320185	Investisseurs particuliers	Dollar américain	Néant	Néant	Capitalisation	2,60 % par an
RE/A(EUR)	LU2095320268	Investisseurs particuliers	Euro	Néant	Néant	Capitalisation	2,60 % par an
H-RE/A(EUR)	LU2095320425	Investisseurs particuliers	Euro	Néant	Néant	Capitalisation	2,60 % par an

**ou un montant équivalent dans la devise de la Catégorie d'actions concernée, lorsque l'Investissement initial minimum/le Montant minimum de détention est exprimé en devises.

La responsabilité de Natixis Investment Managers S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Natixis Investment Managers S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26 avril 2021.